



Démission suite à un désaccord sur mon préavis !!!!

Par rnv, le **18/02/2008** à **09:50**

Bonjour,

Je travaillé dans une agence immobilière sur paris dans le 15eme.

J'ai démissionné le 14/02/2008 en précisant sur ma lettre que je finissais le mois et que je quittais le 1er mars.

Mon employeur ma donc reçu ce-jour (le 14/02/2008) et ma dit de quitter les lieux le jour même car on était pas d'accord sur mon préavis, a t'il le droit ?

De plus il ma fait signer un courrier en disant qu'il me demandé de quitté les lieux ce-jour car un "préavis à la carte n'était pas possible".

En ce qui concerne ma fiche de paye je voudrais savoir comment ca se passe vu que j'étais rémunéré à la commision ? et plusieurs primes dans le mois ?

merci de votre aide.